



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 mai 2014

Présents : Aurélie CAPELLI, Valérie COLLOMB, André CROUZET, Marie-Anne DELAY, Louis DONNET, Ghassan FAYAD, Ghislaine FLAVIGNY, Muriel GAFFET, Pascale GONOD, Jean-Baptiste MANGIN, Jean-Luc MEGER, Igor PUYBAREAU, Guillaume REYNAUD, Yann SCHMITT, Laurent SENOT

Secrétaire de Séance : Aurélie Capelli

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le mercredi 14 mai 2014 à 20h30, en séance publique, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 16 avril 2014.

Et a pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

MARCHE DE TRAVAUX A BONS DE COMMANDES

- Une seule entreprise a répondu : la CISE TP. Leur offre est en accord avec les prix du marché. Le conseil approuve
Validité du marché à bon de commande : 2014-2018

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

- Présentation du PEDT et de ces annexes par Aurélie CAPELLI.
- Le PEDT permet dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de demander des dérogations, de bénéficier d'un assouplissement en termes d'encadrement des enfants sur les temps d'activités périscolaires et de pouvoir bénéficier de l'aide de la CNAF. Le PEDT est approuvé par le conseil.
- Le PEDT sera transmis par mail à l'académie de Montpellier ainsi qu'à la DDCS et La DDCS propose de mettre en place un accueil de loisirs périscolaire (ALP)
- Une réunion d'information sur les nouveaux rythmes scolaires et les activités périscolaires se déroulera le vendredi 6 juin à 18h00 au foyer.

CESSION ENVERS LA COMMUNE DE L'IMPASSE DES MICOCOULIERS

- Des résidents de l'impasse des micocouliers (6 riverains signataires) demande à M. Le Maire la cession de leur impasse à la commune. M. Le Maire ne voit pas d'opposition sur le principe et a alerté les riverains que si la demande était actée, elle n'engendrait pas de travaux de voirie immédiatement.
- Avant toute décision, le conseil souhaite qu'une analyse de cette reprise soit effectuée au préalable.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

- Avenue des Marronniers
 - Une réunion s'est tenue le matin 14 mai
 - Il reste des poteaux EDF en béton (2) et un poteau bois PTT a retiré
 - Le branchement de l'ensemble du réseau est prévu le 6 juin
 - Par conséquent, report du béton désactivé pour la finition des trottoirs après la fête Votive

- Enrobé final à la fin de l'achèvement des travaux du 2ème tronçon (avenue des Miougraniers)
- Logement de l'ancienne Poste
 - Pas de retard à priori dans les délais de livraison : 1er juillet.
 - Suite à l'annonce dans le Se Dis Qué, aucune personne ne s'est manifestée. L'annonce est donc désormais gérée par l'agence immobilière.

POINT SUR LES ESCAPADES

- Une réunion est programmée le jeudi 15 mai.
- Les visuels et livrets sont prêts.
- Un appel à volontaires pour la mise en place sera fait sur le se Dis Que
- Idée : atelier déco animé par Pascale Gonod pour l'embellissement des lieux en collaboration avec Valérie et avec participation du Club des Ruraux.

POINT SUR LA FETE VOTIVE

- Accord de la subvention du Comité des fêtes 15030€.
- Une réunion sur l'aspect sécurité a eu lieu avec les Gendarmes, Marie-France et le Comité des fêtes. Des patrouilles en alternance Police Intercommunale-Gendarmerie auront lieu. De plus, un service de sécurité privé sera présent (2 maitre-chien + 1 binôme).
- Un arrêté limitant les lieux de consommation d'alcools a été transmis à la Gendarmerie.

CCPG

- Le 1er conseil communautaire s'est tenu le 5 mai à Montfrin.
- Lors de cette 1ère réunion, 11 commissions ont été déterminées. André CROUZET et Louis DONNET se sont positionnés sur 6 d'entre elles.
- Prochain bureau : le 2 juin / prochain conseil communautaire le 15 juin.
- Election des délégués à la CLET : titulaire : Louis DONNET / Suppléant : Igor PUYBAREAU
- Commission intercommunale qui permet d'évaluer les transferts de charges entre la CCPG et les communes.

-

SCOT

- Une réunion s'est tenue le 12 mai. (Le SCOT concerne le périmètre de l'Uzège et du Pont du Gard soit 48 communes. 45 étaient représentées à cette réunion)
- Election du président : M. Chabalière, des 3 vice-présidents : (M. Berne maire de Castillon pour la CCPG) et des 9 membres du bureau :
- Pour la CCPG : 3 représentants (P. Pelloux - Adjoint Meynes, G. Pedro - Maire de Remoulins, Jean Luc Meger – Adjoint Domazan)
- Pour la CCPU : 6 représentants
- Rappel : aujourd'hui, le SCOT ne peut pas être opposable au projet PLU de Domazan malgré tout une demande de dérogation devra être obtenue avant sa finalisation.
- Louis Donnet ayant en charge le volet transport au sein de sa commission et après en avoir discuté avec Jean Luc Meger, il a été proposé que les rôles de titulaire et suppléant au sein du conseil syndical du SCOT soit inversés. Le conseil approuve ; ainsi Jean Luc Meger sera suppléant au SCOT tandis que Louis Donnet en sera le titulaire. Ce changement devra être validé par la CCPG puis par le CS du SCOT.

Questions diverses

- ❖ **Dossier CG d'aménagement de la RD 235, RD 108 chemin de la Grand fond jusqu'à sortie l'école :**
3 devis pour un relevé topographique ont été reçus à ce jour : 4000€ SARL Chivas, 2520€ BBass. 2400€ Géomission. ce dernier est retenu.
Objectif pour la Mairie : que le cabinet Ellipse puisse sortir un avant projet à présenter avant fin juillet 2014.
- ❖ **Alertes :** l'olivier du rondpoint de l'école est en train de mourir : à remplacer.
Stop à côté de l'école à redresser
- ❖ **Skate-Park :** demande d'installer des bancs et une poubelle
- ❖ **Hydraulique:** une réunion le 6 juin sur les travaux du Briançon organisée par le SMAGE en présence des concessionnaires (eau, assainissement, télécom)
- ❖ **Panneau d'affichage numérique :** la procédure de connexion pour paramétrer les annonces se fait via un site. Les annonces diffusées uniquement sur le panneau de Domazan se font par la Mairie de Domazan ; les annonces diffusées sur l'ensemble des panneaux des communes de la CCPG se font via le secrétariat de la CCPG.
Le panneau d'affichage va être déplacé au niveau de l'angle de la rue des vigneron et sur la rue de l'alambic en raison des travaux effectués dans la maison Bourrely.
- ❖ **Association :** L'association de Mme Denard nous sollicite pour un spectacle sur la place Albert Féraud le vendredi 4 juillet. Payant : 15€. Un spectacle ayant lieu le jeudi 3 juillet « Concert Chicullo », demande que le sien ait lieu le samedi 5 juillet et non le vendredi > suivi par Pascale.
- ❖ **Achat bancs école :** validation du devis de la CAMIF Collectivité : 1500€.
- ❖ **Syndicat du collège d'Aramon :** 19 enfants de Domazan sont inscrits au collège d'Aramon. Le syndicat devrait s'arrêter l'année prochaine.
- ❖ **Informatique :**
 - Projet actuel de rebatir le site > en cours
 - Propose de créer une Newsletter qui serait diffusée à l'ensemble des habitants pour lesquels nous aurions leur accord > ok
- ❖ **Illuminations de Noël :**
 - Proposition de rachat de l'existant (12 objets) : 3000€ et achat de nouvelles illuminations (22 sphères) : 5000€. L'achat d'illumination est plus rentable pour la commune. Actuellement : le contrat de location trisannuel revient à un coût de 4000€ par an avec moins d'objets
 - mise en place par la société Albarès : environ 2000€ /an
- ❖ **Arrêt des cloches :** une demande concernant l'arrêt des cloches de l'église car le bruit serait supérieur à 100 décibels selon le voisin le plus proche.
 - Ok pour arrêter les cloches la nuit l'été
 - Mesures selon norme bruit seront réalisées
- ❖ **Sécurité routière :** Suite à l'interpellation de plusieurs habitants, Louis demande à Yann de lancer une réflexion pour la mise en place de ralentisseurs sur la rte d'Estézargues, le 108 et le hameau de signargues (chemin st Victor) : chiffrage des coussins berlinois et/ou de radars pédagogiques, implantation, autorisation à demander, signalétique et éclairage.
- ❖ **Fourrière animaux errants :** Renouvellement de la convention avec la SACPA soit 805,02€ HT/an : ok.

Clôture de la séance : 00h55.